

Violences au sein des couples d'adolescents

Secteur : Seine-et-Marne

Public : Collèges et lycées

Effectif : 1 classe entière

Durée : 2 heures

Lieu : Au sein de l'établissement

APPROCHE PEDAGOGIQUE

Prise de parole ;

Débats ;

Elaboration d'un esprit critique.

DESCRIPTIF DE LA SENSIBILISATION :

Sensibilisation interactive et pédagogique d'une durée de 2 heures portant sur les violences conjugales au sein des couples d'adolescents. Cette intervention vise à permettre aux élèves de mieux comprendre les différentes formes de violences qui peuvent apparaître dans une relation amoureuse, d'en identifier les mécanismes et de développer des repères pour agir et réagir de manière responsable.

La thématique sera abordée de façon dynamique et participative, à travers plusieurs supports et temps d'échange.

En lien avec la thématique « Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle », cette sensibilisation couvre également des sujets complémentaires indispensables à la compréhension des relations entre adolescents.

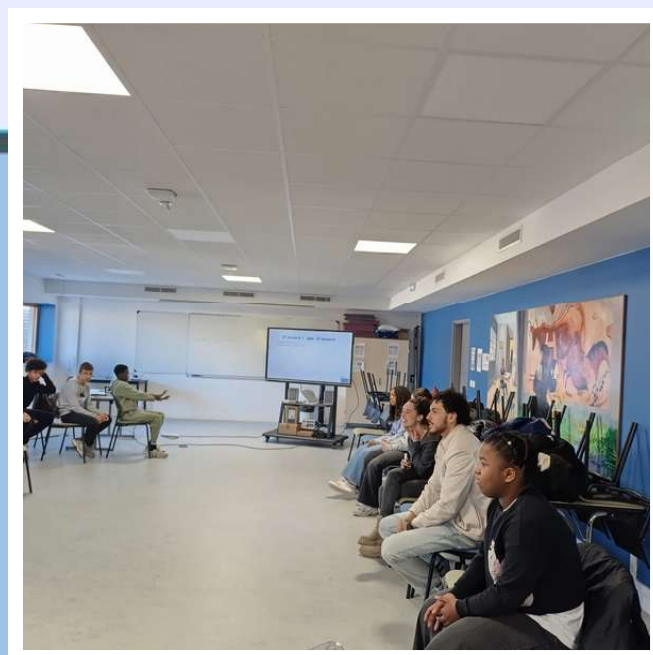
Les élèves pourront ainsi aborder les relations entre filles et garçons, la question des préjugés et des rapports de domination, ainsi que les notions de **consentement**, de **respect**, et de **confiance en soi**.

L'objectif est de renforcer les compétences sociales et émotionnelles des jeunes afin de leur permettre d'évoluer dans des relations saines, respectueuses et fondées sur le dialogue.

Enfin, cette action s'inscrit dans une logique de continuité avec les thématiques abordées tout au long de l'année par la Ligue de l'enseignement de Seine-et-Marne sur l'ensemble du territoire, en cohérence avec les parcours éducatifs et les besoins identifiés au sein des établissements.

OBJECTIFS :

- Comprendre les mécanismes de la violence au sein du couple
- Identifier et déconstruire les idées reçues liées à ces violences
- Réfléchir à ses propres représentations
- Connaître la loi liée à la violence conjugale
- Se familiariser avec les recours existants



Moyens et prérequis demandés à la structure : salle et vidéoprojecteur.